

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Beauraing, Monsieur Lejeune en date du 01/06/2023;

L'autorisation	N° EC153
Est délivrée à	L'ASBL Standard Club Feschaux
Domicilié	Rue des Stappes, 15 à 5570 Feschaux
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Football Feschaux situé Rue des Stappes, 20 à 5570 Feschaux
Capacité	30 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 30/05/2026.

Le 13/06/2023

La chargée des affaires courantes

Claire Verhamme